

**ANNEXE TECHNIQUE N°7**

AU REFERENTIEL DE CERTIFICATION

**Famille de produits**

**ELEMENTS DE  
DISPOSITIFS DE RETENUE GENERIQUES**

**REVISION N°7**

**Approuvée le 29 aout 2016**

**par le Directeur Général d'AFNOR Certification**

**Applicable le 15 mars 2017**

Organisme Certificateur

**AS**sociation pour la **C**ertification et la **Q**ualification des **E**quipements de la **R**oute  
ASCQUER – 58, Rue de l'Arcade -75384 Paris CEDEX 08–

☎ (33) 01.40.08.17.00

[www.ascquer.fr](http://www.ascquer.fr)

Mandaté par :

AFNOR Certification - 11 rue Francis de Pressensé – 93571 La PLAINE SAINT-DENIS Cedex

☎ (33) 01.41.62.80.00

[www.marque-nf.com](http://www.marque-nf.com)

## **AVERTISSEMENT AU LECTEUR**

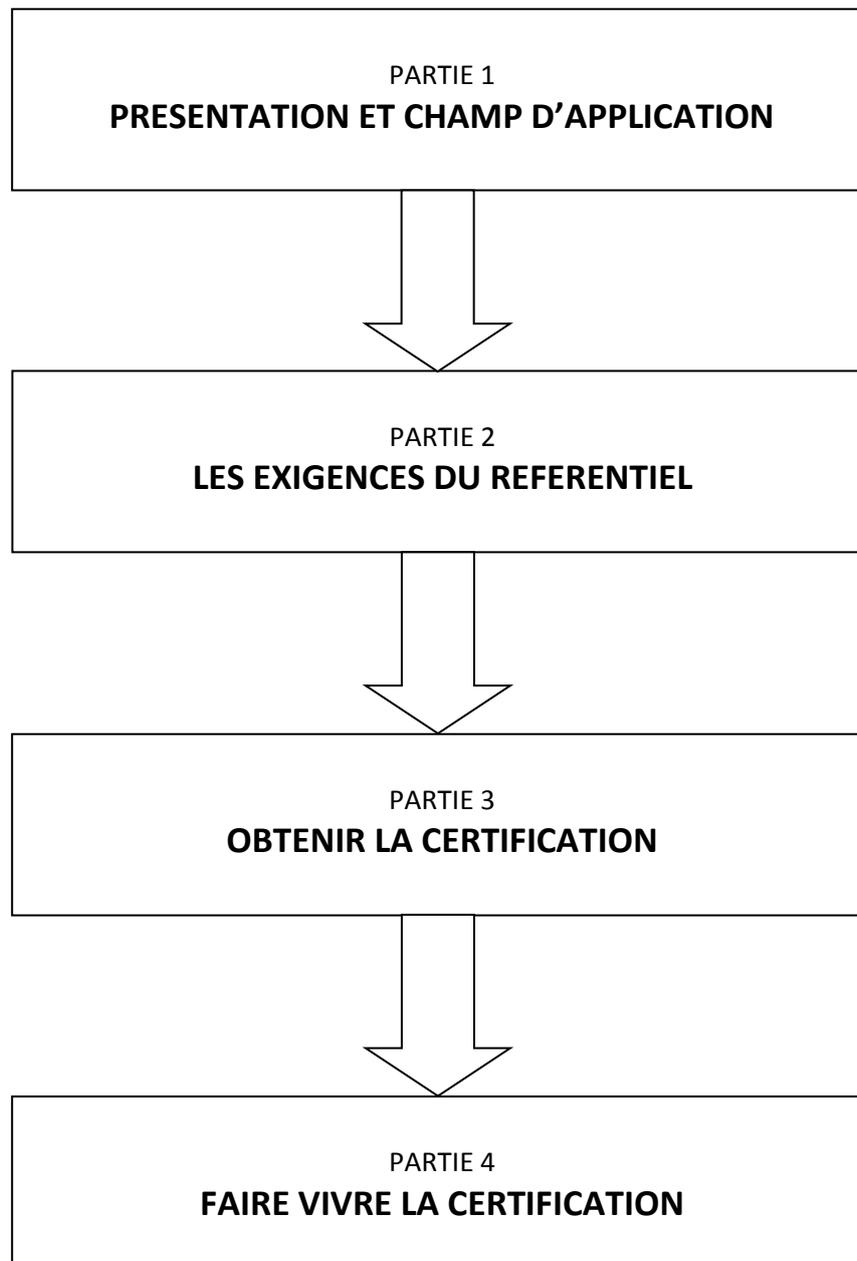
La présente annexe technique annule et remplace toute version antérieure.

Elle précise les conditions d'application du référentiel de certification NF 058 – Equipements de la route pour les éléments de dispositifs de retenue génériques.

**Suivi des modifications**

N° de Révision	Date	Parties modifiées	Modifications effectuées
6	09/02/2011		Coordonnées de l'ASCQUER
7		Ensemble du document	Titre Nouvelle mise en forme de l'ensemble du document Changement du titre du référentiel Introduction du nouveau logo NF Suppression de redondances Echantillonnage pour essais initiaux

**LES DIFFERENTES PARTIES DE L'ANNEXE TECHNIQUE AU REFERENTIEL DE CERTIFICATION**



A qui s'adresser ?

**ASCQUER**

Association pour la Certification et la Qualification des Equipements de la Route

Tel : 01 40 08 17 00

Fax : 01 40 08 00 30

Site : [www.ascquer.fr](http://www.ascquer.fr)

## SOMMAIRE

### Table des matières

<b>PARTIE 1 : DEFINITIONS ET CHAMP D'APPLICATION .....</b>	<b>6</b>
<b>1. DEFINITIONS .....</b>	<b>7</b>
<b>2. CHAMP D'APPLICATION ET CARACTERISTIQUES CERTIFIEES.....</b>	<b>8</b>
2.1 CHAMP D'APPLICATION.....	8
2.1.1 Glissières en acier de profil a et b .....	8
2.1.2 Barrières de sécurité en acier BN4.....	9
2.2 Caractéristiques techniques certifiées .....	9
<b>PARTIE 2 : LES EXIGENCES DU REFERENTIEL .....</b>	<b>10</b>
<b>PARTIE 3 : OBTENIR LA CERTIFICATION.....</b>	<b>13</b>
<b>1. PROCEDURE D'ADMISSION OU D'EXTENSION.....</b>	<b>14</b>
<b>2. COMPOSITION DES DOSSIERS DE DEMANDES .....</b>	<b>16</b>
2.1 Généralités .....	16
2.2 Demande d'admission initiale ou complémentaire.....	17
2.3 demande d'extension.....	17
2.4 demande de renouvellement .....	17
<b>3. AUDIT INITIAL .....</b>	<b>17</b>
<b>4. ESSAIS INITIAUX POUR UNE DEMANDE D'ADMISSION.....</b>	<b>18</b>
4.1 Echantillonnage .....	18
4.2 Essais Effectues .....	18
<b>5. ESSAIS POUR UNE DEMANDE D'EXTENSION.....</b>	<b>20</b>
<b>6. MODALITES DE MARQUAGE.....</b>	<b>20</b>
<b>7. NOTIFICATION DU CERTIFICAT NF ET FICHE TECHNIQUE ASSOCIEE.</b>	<b>23</b>
<b>8. DIFFUSION DES INFORMATIONS RELATIVES AUX PRODUITS CERTIFIES</b>	<b>23</b>
<b>PARTIE 4 : FAIRE VIVRE LA CERTIFICATION .....</b>	<b>24</b>
<b>1. CONTROLE DE FABRICATION PAR LE TITULAIRE.....</b>	<b>25</b>
<b>2. SURVEILLANCE EXERCEE PAR L'ASCQUER .....</b>	<b>26</b>

**Famille de produits**

**ELEMENTS DE  
DISPOSITIFS DE RETENUE GENERIQUES**

**PARTIE 1 : DEFINITIONS ET CHAMP D'APPLICATION**

## 1. DEFINITIONS

**Demandeur/titulaire** : personne morale qui maîtrise et assume la responsabilité du respect de l'ensemble des exigences définies dans les règles de certification de la marque NF.

Les étapes obligatoirement assurées par le demandeur/titulaire sont :

- La mise sur le marché

Les étapes pouvant être sous traitées, sont :

- la fabrication,
- le contrôle qualité,
- le marquage,
- le conditionnement.
- La commercialisation

Ces étapes sous traitées doivent être maîtrisées par le demandeur/titulaire.

**Sous traitant** : personne morale liée par un contrat de sous traitance cosigné avec le demandeur/titulaire définissant les droits et devoirs de chacune des 2 parties.

**Mandataire** : personne morale implantée dans l'Espace Economique Européen (E.E.E) qui a une fonction de représentation du demandeur/titulaire hors E.E.E auprès de l'ASCQUER et qui dispose d'un mandat écrit en français. Le mandat indique qu'il peut agir en son nom dans le processus de certification de la marque NF suivant les dispositions des règles de certification et précisant dans quel cadre :

- missions et responsabilités associées,
- aspects financiers,
- réclamations,
- interlocuteur de l'ASCQUER.

**Distributeur** : Professionnel de la filière qui n'intervient pas techniquement sur le produit pour modifier la conformité aux exigences de la marque NF et distribue le produit sous la marque commerciale du titulaire.

**Admission** : décision notifiée par l'ASCQUER par laquelle le demandeur/titulaire obtient le droit d'usage de la marque NF par produit défini par un numéro de certification.

• **Demande d'admission initiale** : lettre par laquelle un demandeur sollicite le droit d'usage de la marque NF – Equipements de la route, déclare connaître et s'engage à respecter les règles générales ainsi que les présentes règles de certification.

• **Demande d'admission complémentaire** : une demande d'admission complémentaire concerne un nouveau produit ou une nouvelle unité de fabrication qui émane d'un titulaire bénéficiant du droit d'usage de la marque NF - Equipements de la Route pour au moins un produit.

**Extension** : décision notifiée par l'ASCQUER par laquelle le droit d'usage de la marque NF est étendu à un produit modifié sans changement de numéro de certification.

• **Demande d'extension** : lettre par laquelle un demandeur/titulaire sollicite une extension du droit d'usage de la marque NF pour un produit modifié.

**Renouvellement** : décision notifiée par l'ASCQUER par laquelle le titulaire obtient la reconduction du droit d'usage de la marque NF.

• **Demande de renouvellement** : lettre par laquelle un titulaire sollicite le renouvellement du droit d'usage pour un produit certifié NF avant la date d'expiration (périodicité annuelle).

**Entité de fabrication** : Site sur lequel est réalisé tout ou partie du produit certifié

**GLM** : Glissières de sécurité métalliques

**BN4** : Barrières normalisée de type 4

## **2. CHAMP D'APPLICATION ET CARACTERISTIQUES CERTIFIEES**

### **2.1 CHAMP D'APPLICATION**

La présente annexe technique concerne les éléments constituant les glissières de sécurité (GLM) et barrières de sécurité (BN4) génériques définis au paragraphe ci-après.

#### **2.1.1 Glissières en acier de profil a et b**

NB: Les figures citées dans le présent paragraphe sont celles de la norme XP P 98 412.

##### **Eléments de glissement**

- éléments de glissement de profil A,
- éléments de glissement de profil B,
- Elément de glissement amovible
- Glissières de 4315 mm ou moins **Erreur ! Signet non défini.** (entraxe 1m) issues du raccord BN5/GBA (NFP 98-424)
- Glissières de 4315 mm ou moins<sup>1</sup> (entraxe 0,66 m) pour raccord BN5/GBA (NFP 98-424)
- Glissières de 4315 mm ou moins<sup>1</sup>, standard cintrées (norme NFP 98-413)

##### **Supports et accessoires (NF P 98 412)**

- supports standard laminés - IPE.80 (fig.3)
- supports standard profilés - C.100 (fig.1),
- supports standard profilés - C.125 (fig.2),
- supports standard C.100 sur platine, C.125 sur platine (fig.4a) et IPE.80 sur platine (fig.4b),
- supports fragilisés U.125 en alliage d'aluminium (fig.10),
- plaquettes de fixation (fig.30),
- entretoises de supports (fig. 12),
- entretoises intermédiaires (fig. 13),
- entretoises de support amovibles (fig.19),
- dispositifs d'écartement métalliques (écarteurs) (fig.11),
- écarteur amovible (fig.18),
- support démontable pour IPE 80 (fig.14),
- support démontable C 100 (fig.15),
- support IPE 80 abaissable (fig.16),
- support C100 abaissable (fig.17)

##### **Boulonnerie (NF P 98 412)**

- boulons à tête ronde (fig. 26 et 27) M 16 x 2-30 N - écrou Hh  
M 16 x 2-40 N - écrou Hh  
M 24 x 3-30 N - écrou H
- boulons à tête hexagonale (fig. 28 et 29) M 16 x 2-40 N - écrou Hh  
M 10 x 1,5-30 N - écrou H

### **2.1.2 Barrières de sécurité en acier BN4**

#### **Eléments de glissement**

NB: Les figures citées au présent paragraphe sont celles de la norme XP P 98 421.

- lisse inférieure 70x85x3, longueur de 7,495m (ou inférieure)<sup>1</sup> (fig. 22b)
- lisse moyenne et supérieure 100x100x4, longueur de 7,495m (ou inférieure)<sup>1</sup> (fig. 22a)

#### **Supports et accessoires**

- support et pièce d'ancrage (Fig. 21<sup>2</sup> et 26),
- étriers (fig. 25a, 25c),
- manchon de raccordement lisse 100x100 (fig. 23),
- manchon de raccordement lisse 70x85 (fig. 23),
- plaquettes (fig. 46),
- brides (fig. 28),
- plat de bridage (fig. 34).
- Manchons de dilatation (fig. 24)

#### **Boulonnerie**

- vis fusible H, M 22-80,
- vis fusible H, M 16-60,
- boulon J, M 16-130,
- boulon J, M 16-126,
- boulon J M 16-120
- boulon J M 16-115
- boulon J, M 16-90.
- boulon J, M 16-85

## **2.2 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES CERTIFIEES**

Les spécifications techniques auxquelles doivent répondre les produits, portent sur les critères suivants :

- caractéristiques mécaniques des métaux utilisés et aptitude à la galvanisation (Classe 1 ou 2) : pour les IPE80 et les étriers (BN4), la classe 3 est tolérée,
- caractéristiques géométriques des produits,
- modes de soudage,
- protection contre la corrosion.

**Chaque produit certifié fait l'objet d'une fiche technique décrivant les caractéristiques techniques du produit.**

<sup>1</sup> La certification NF n'est possible que pour les lisses coupées en usine. Elle ne couvre pas les coupes in situ.

<sup>2</sup> Deux épaulements sont possibles pour la découpe des zones triangulaires des platines du support.

**Famille de produits**

**ELEMENTS DE  
DISPOSITIFS DE RETENUE GENERIQUES**

**PARTIE 2 : LES EXIGENCES DU REFERENTIEL**

Normes produits	Titres	GLM	BN4
NF P 98-411	<b>Barrières de sécurité routière</b> Glissières de sécurité en acier de profil A et B Dimensions et spécifications techniques de fabrication des éléments de glissement.	•	
NF P 98-412	<b>Barrières de sécurité routière</b> Glissières de sécurité en acier de profil A et B Accessoires de fixation. Caractéristiques dimensionnelles. Spécifications de fabrication et de livraison.	•	
NF P 98-413	<b>Barrières de sécurité routières</b> Glissières de sécurité en acier (profils A et B) - Conditions d'implantation et spécifications de montage.	•	
XP P 98-421	<b>Barrières de sécurité routière</b> Barrières de sécurité en acier BN4 Composition. Fonctionnement. Performances de retenue. Conditions d'implantation et de montage. Éléments constitutifs.		•
XP P 98-424	<b>Barrières de sécurité routières</b> Barrière de sécurité en acier BN5 - Composition, fonctionnement, performances de retenue, conditions d'implantation et de montage, éléments constitutifs.		•
NF A 35-503	<b>Produits sidérurgiques</b> Aciers pour galvanisation par immersion à chaud	•	•
NF EN 10025-1	<b>Produits laminés à chaud en acier de construction</b> Conditions techniques générales de livraison	•	•
NF EN 10025-2	<b>Produits laminés à chaud en acier de construction</b> conditions techniques de livraison pour les aciers de construction non alliés	•	•
NF EN 10025-3	<b>Produits laminés à chaud en acier de construction</b> conditions techniques de livraison pour les aciers de construction soudables à grains fins à l'état normalisé/laminage normalisé	•	•
NF EN 10025-4	<b>Produits laminés à chaud en acier de construction</b> conditions techniques de livraison pour les aciers de construction soudables à grains fins obtenus par laminage thermomécanique	•	•

<b>NF EN 10025-5</b>	<b>Produits laminés à chaud en acier de construction</b> conditions techniques de livraison pour les aciers de construction à résistance améliorée à la corrosion atmosphérique	•	•
<b>NF EN 10025-6</b>	<b>Produits laminés à chaud en acier de construction</b> conditions techniques de livraison pour produits plats des aciers à haute limite d'élasticité à l'état trempé et revenu	•	•
<b>NF EN ISO 1461</b>	<b>Revêtements par galvanisation à chaud sur produits finis ferreux</b> Spécifications et méthodes d'essai.	•	•
<b>NF EN ISO 898-1</b>	<b>Caractéristiques mécaniques des éléments de fixation en acier au carbone et en acier allié</b> Partie 1 : vis, goujons et tiges filetées de classes de qualité spécifiées - Filetages à pas gros et filetages à pas fin	•	•
<b>NF EN ISO 898-2</b>	<b>Caractéristiques mécaniques des éléments de fixation en acier au carbone et en acier allié</b> Partie 2 : écrous de classes de qualité spécifiées - Filetages à pas gros et filetages à pas fin	•	•
<b>NF EN ISO 10684</b>	<b>Éléments de fixation</b> Revêtements de galvanisation à chaud	•	•
<b>ASCQUER/LPC/GLM-ME1 (*)</b>	Barrières de sécurité en acier - Méthodes d'essai pour les contrôles des constituants. Version 2 (Glissières de sécurité en acier).	•	
<b>ASCQUER/LPC/BN4-ME2 (*)</b>	Barrières de sécurité en acier Méthodes d'essai pour les contrôles des constituants des barrières de sécurité routière en acier BN4. Version 3		•

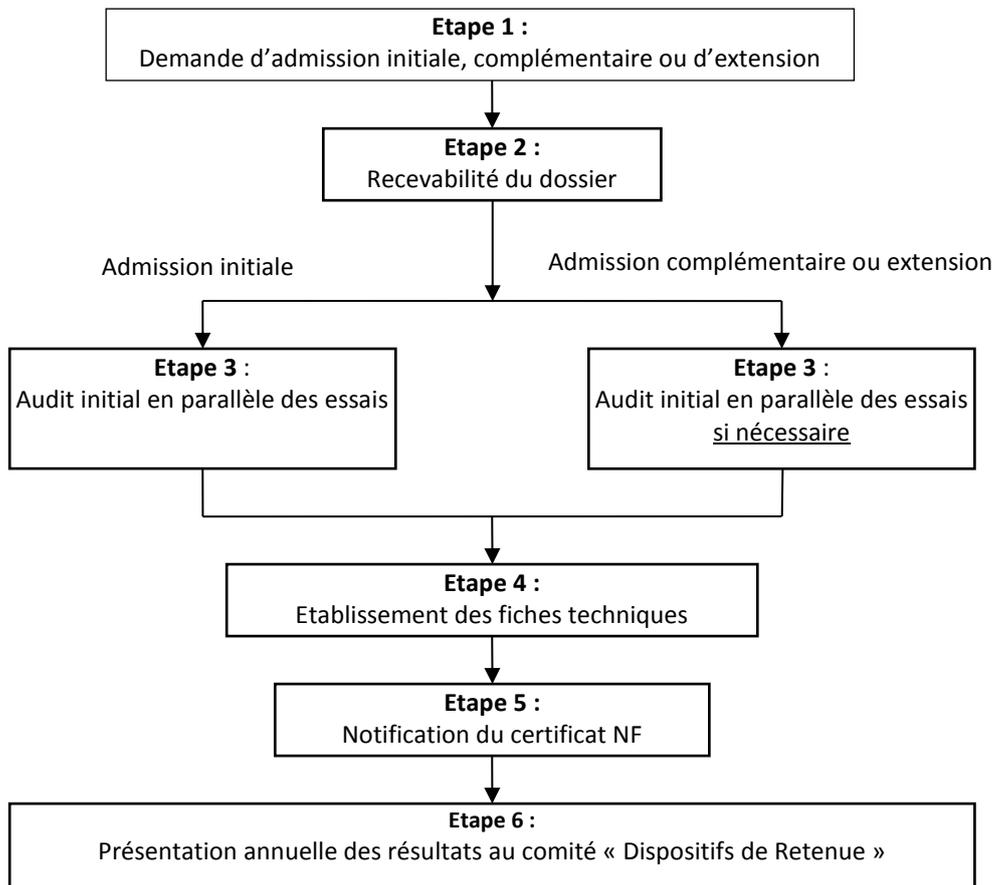
(\*) : Les modalités pratiques de mise en œuvre et les méthodes d'essai complémentaires sont disponibles auprès de l'ASCQUER.

**Famille de produits**

**ELEMENTS DE  
DISPOSITIFS DE RETENUE GENERIQUES**

**PARTIE 3 : OBTENIR LA CERTIFICATION**

## 1. PROCEDURE D'ADMISSION OU D'EXTENSION



Etapes de certification	Acteur	Chapitres	Actions
-------------------------	--------	-----------	---------

		<b>du référentiel de certification</b>	
<b>1/ Demande d'admission initiale, complémentaire ou d'extension</b>	Demandeur /titulaire	Partie 3	Dossier envoyé à l'ASCQUER en français
<b>2/ Etude de la recevabilité</b>	ASCQUER	Partie 3	Vérification de la recevabilité par rapport aux règles de certification Facturation de l'instruction des dossiers
<b>3/ Audit initial en parallèle des essais</b>	Organisme d'essais	Partie 3	/
<b>a) Commande d'audit initial</b>	ASCQUER	Partie 3	Commande d'audit pour toute demande d'admission
<b>b) Réalisation de l'audit</b>	Organisme d'audit	Partie 3	Organisation de l'audit sous la responsabilité de l'auditeur
<b>c) Réalisation des essais en présence de l'auditeur</b>	Demandeur/ Titulaire et Organisme d'audit	Partie 3	Organisation des essais au laboratoire interne du demandeur/titulaire , en présence de l'auditeur.
<b>d) Transmission du rapport d'audit</b>	Organisme d'audit	Partie 3	Visa du demandeur/titulaire 1 exemplaire au demandeur/titulaire, 1 exemplaire au LCPC et 1 exemplaire à l'ASCQUER Facturation de l'audit
<b>4/ Etablissement des fiches techniques</b>	Organisme d'essais	/	Transmission des numéros de certification par l'ASCQUER à l'organisme d'essais Etablissement par l'organisme de la fiche technique Envoi de 2 exemplaires à l'ASCQUER
<b>5/ Notification certificats NF</b>	ASCQUER	Référentiel de certification	Envoi des certificats NF et des fiches techniques au demandeur/titulaire Facturation des fiches techniques et des certificats NF.
<b>6/ Présentation annuelle des résultats au comité « Dispositifs de Retenue »</b>	ASCQUER comité « Dispositifs de Retenue »	Référentiel de certification	L'ASCQUER présente au comité « Dispositifs de Retenue » un bilan global des résultats de certification

## **2. COMPOSITION DES DOSSIERS DE DEMANDES**

### **2.1 GENERALITES**

Les dossiers d'admission/extension sont adressés par le demandeur/titulaire, en deux exemplaires, au Secrétariat de l'ASCQUER.

Les dossiers sont instruits dès leur arrivée par le Secrétariat de l'ASCQUER.

- Toute étape non effectuée par le demandeur/titulaire doit faire l'objet d'un contrat définissant les responsabilités respectives avec le sous-traitant. La liste des exigences minimales à faire apparaître dans un contrat est précisée dans la fiche FT 05. Le demandeur/titulaire doit décrire les dispositions prises pour maîtriser son sous- traitant. Le demandeur/titulaire reste responsable de l'ensemble des opérations et de leur cohérence,
- En cas de représentation du demandeur/titulaire, la représentation doit être formalisée par un contrat définissant les responsabilités du mandataire. La liste des exigences minimales à faire apparaître dans un contrat est dans la fiche FT 06,
- Les produits objets de la demande respectent les spécifications techniques fixées dans des documents techniques dans les règles de certification,
- Les contrôles et essais concernant l'objet de la demande, prévus dans les documents techniques sont mis en place,
- L'ensemble des documents demandés est joint à la demande.

Pour un demandeur/titulaire non établi dans l'Espace Economique Européen (E.E.E), toute demande n'est admise que si le demandeur/titulaire peut faire la preuve qu'il dispose d'un mandataire légal établi dans un Etat membre de l'E.E.E. Dans ce cas, la demande d'admission initiale, complémentaire ou d'extension doit être cosignée par ce mandataire.

Pour un demandeur/titulaire établi dans l'E.E.E, celui-ci peut, s'il le désire, désigner un mandataire légal dans un état membre de l'E.E.E.

Si au cours de l'instruction, des modifications sont apportées au dossier ou au produit, une demande écrite devra être déposée auprès de l'ASCQUER qui, après un avis technique de l'organisme d'essai en charge du dossier, validera ou non cette demande par écrit.

| Une demande de certificat NF peut être :

- **une demande d'admission initiale** : lettre par laquelle un demandeur sollicite le droit d'usage de la marque NF- Equipement de la route, déclare connaître et s'engage à respecter les règles générales ainsi que les présentes règles de certification.
- **une demande d'admission complémentaire** : une demande d'admission complémentaire concerne un nouveau produit ou une nouvelle unité de fabrication qui émane d'un titulaire bénéficiant d'un droit d'usage de la marque NF - Equipements de la Route
- **une demande d'extension** : lettre par laquelle un demandeur/titulaire sollicite une extension du droit d'usage de la marque NF pour un produit modifié.
- **une demande de renouvellement** : lettre par laquelle un titulaire sollicite le renouvellement du droit d'usage pour un produit certifié NF avant la date d'expiration (périodicité annuelle).

## **2.2 DEMANDE D'ADMISSION INITIALE OU COMPLEMENTAIRE**

Le dossier doit comporter :

- a) une demande selon le modèle joint (LT01),
- b) une fiche de renseignements généraux concernant le demandeur/titulaire (FT03),
- c) un dossier technique du produit (FT04),
- d) un plan technique de chaque produit avec côtes, tolérances et emplacement du logo NF, du demandeur/titulaire et numéro de lot de fabrication,
- e) un plan des sachets ou des boîtes si les produits sont livrés en sachets ou en boîtes (en s'assurant du respect des exigences relatives au marquage),
- f) Un plan qualité ou une procédure spécifique reprenant les exigences de la marque NF,
- g) En cas de sous traitance, une fiche FT 05 comportant les exigences minimales,
- h) En cas de représentation, une fiche FT 06 comportant les exigences minimales.

Dans le cas d'une admission complémentaire, les pièces b, e, f, g et h sont fournies sauf celles qui sont identiques à la demande d'admission initiale.

Dans le cas où plusieurs demandes sont formulées simultanément, les pièces b, f, g, h peuvent n'être fournies qu'une seule fois.

## **2.3 DEMANDE D'EXTENSION**

Le dossier doit comporter :

- a) une demande selon le modèle joint (LT02A),
- b) un dossier technique du produit (FT04),
- c) un plan technique de chaque produit avec côtes, tolérances et emplacement du logo NF, du demandeur/titulaire et numéro de lot de fabrication,
- d) un plan des sachets ou des boîtes si les produits sont livrés en sachets ou en boîtes (en s'assurant du respect des exigences relatives au marquage),
- e) Un plan qualité ou une procédure spécifique reprenant les exigences de la marque NF,
- f) En cas de sous traitance, une fiche FT 05 comportant les exigences minimales,
- g) En cas de représentation, une fiche FT 06 comportant les exigences minimales.

Les pièces d, e, f et g sont fournies sauf celles qui sont identiques à la demande d'admission initiale.

## **2.4 DEMANDE DE RENOUVELLEMENT**

Le dossier doit comporter :

- a) une demande selon le modèle joint (LT03)
- b) les statistiques de fabrication relatives au(x) produit(s) titulaires d'un droit d'usage pour l'année écoulée.

## **3. AUDIT INITIAL**

Les modalités de réalisation de l'audit initial sont définies dans le Référentiel de Certification.

## **4. ESSAIS INITIAUX POUR UNE DEMANDE D'ADMISSION**

### **4.1 ECHANTILLONNAGE**

Lors de l'audit initial, des contrôles seront effectués sur le produit objet de la demande d'admission à raison d'au moins 3 pièces, dont au moins une galvanisée.

Dans le cas où la demande initiale porterait sur plusieurs types d'éléments, ces quantités pourront être réduites. A minima un contrôle sur une pièce noire et une pièce galvanisée doit être réalisé pour chaque élément.

Dans le cas de la boulonnerie au moins 5 pièces seront contrôlées.

Cette quantité pourra être réduite à 3 pièces par éléments dans le cas d'une demande englobant plusieurs types de boulons.

Concernant les boulons J M16 on distingue deux catégories :

- Les boulons J M16-85 et J M16-90 (Les boulons « courts »)
- Les boulons J M16-115, J M16-120, J M16-126 et J M16-130 (Les boulons « longs »)

Dans le cas d'une admission complémentaire pour un boulon appartenant à la même catégorie, les essais ne sont pas à refaire pour obtenir le droit d'usage de la marque NF. Ils seront réalisés lors de la surveillance annuelle.

Afin de s'assurer de la conformité des produits présentés, il est procédé aux vérifications suivantes :

- qualité des matériaux utilisés par le demandeur/titulaire,
- état de surface et de l'épaisseur du produit plat en acier utilisé pour la fabrication,
- qualité du produit avant galvanisation :
  - \* cotes géométriques,
  - \* position et dimension des percements,
  - \* qualité des soudures,
- qualité des produits finis :
  - \* aspect du revêtement de zinc,
  - \* adhérence si nécessaire.
- emplacement du logo NF et du sigle du demandeur/titulaire, numéro de lot de fabrication sauf pour les éléments livrés en sachets ou en boîtes dans lesquels les numéros seront indiqués sur les emballages.

Les vérifications sont effectuées conformément aux documents ASCQUER/LPC/GLM-ME1 et ASCQUER/LPC/BN4-ME2 mentionnés en partie 2.

### **4.2 ESSAIS EFFECTUES**

Les essais suivants pourront être réalisés sur les éléments de glissement, les supports, les plaquettes de fixation et les écarteurs:

#### ***Contrôles géométriques***

- visuels
  - \* rectitude,
  - \* marquage d'identification du demandeur/titulaire, du logo NF et du numéro de lot de fabrication.
- dimensionnels, dont (non exhaustif) :
  - \* épaisseur de la tôle,
  - \* hauteur, longueur, etc.

- \* percements (de fixation ou de liaison),
  - ⇒  $\emptyset$  (hauteur, largeur),
  - ⇒ entraxes,
  - ⇒ alignement,
  - ⇒ positionnement.

**Caractéristiques mécaniques** (si le certificat de matière première de type 3.1 de la bobine d'acier utilisée n'est pas fourni par le sidérurgiste)<sup>3</sup>

- limite élastique,
- résistance à la rupture,

**Contrôles de la galvanisation**

- aspect de la galvanisation,
- contrôle de l'épaisseur de galvanisation,
- adhérence du revêtement.

**Contrôle des soudures**

- visuel,
- épaisseur,
- ressuage.

**Composition du métal par analyse chimique** (si le certificat de matière première de type 3.1 de la bobine d'acier utilisée n'est pas fourni par le sidérurgiste)<sup>3</sup>

**Pour la boulonnerie :**

- essai de vissage manuel
- dimensionnels
  - \* vis : cote sur tête, longueur de tige,  $\emptyset$  de la tige.
  - \* écrou : hauteur, cote sur plat.
- Caractéristiques mécaniques<sup>3</sup> :
  - \* essai de traction sur vis entière,
  - \* essai de dureté Rockwell (HRB) ou équivalent,
  - \* essai de charge d'épreuve sur écrou
  - \* Composition du métal par analyse chimique<sup>3</sup>
- Contrôles de galvanisation :
  - \* aspect de la galvanisation,
  - \* contrôle de l'épaisseur de galvanisation sur la vis et sur l'écrou.

---

<sup>3</sup> essai réalisé dans le laboratoire du demandeur/titulaire en présence de l'auditeur ou dans un laboratoire accrédité selon la norme ISO 17025 par un organisme d'accréditation membre de l'EA ou ayant signé des accords dans le cadre de l'EA pour le programme d'essai concerné.

## **5. ESSAIS POUR UNE DEMANDE D'EXTENSION**

L'échantillonnage et les essais pourront être adaptés à la nature de la demande.

Les essais effectués seront extraits des listes figurant au paragraphe 4 de la présente partie.

## **6. MODALITES DE MARQUAGE**

### **Glissières et barrières de sécurité**

Outre les indications figurant au sein des règles de certification, sur le logo NF, (à l'exception de la mention "CERTIFIE PAR ASCQUER" qui n'est pas exigée), les produits doivent comporter les mentions suivantes :

- **le sigle propre à chaque titulaire**

Le marquage est obtenu par percement, emboutissage ou gravure restant visible après galvanisation et montage

- **le numéro de lot de fabrication**

Le demandeur/titulaire apposera un numéro de lot de fabrication de son choix sur les éléments.

- **Cas particulier de la boulonnerie**

Elle est identifiée par le sigle du demandeur/titulaire, le logo NF (sans la mention « certifié par ASCQUER ») et de deux chiffres indiquant la classe de qualité (vis)\* et par le chiffre 5 ou par un point en relief, correspondant à leur classe de qualité (écrous).

Les sachets de boulons comportent la date de fabrication (période de fabrication), le numéro de lot de fabrication, le numéro d'admission, le sigle de la société et le marquage NF avec la mention « certifié par ASCQUER ».

- **Cas particulier des supports**

Un marquage spécifique est à ajouter sur les supports « GLM » (C100, C125, IPE80, fragilisés) afin de mieux distinguer les longueurs lors des contrôles sur chantier finis. La longueur est identifiée, sur les pièces de la façon suivante :

- Pour les supports de 2 mètres : **2M**

- Pour les supports de 1,5 mètres : **1.5M**

L'emplacement du marquage est précisé sur le dessin annexé à la fiche technique

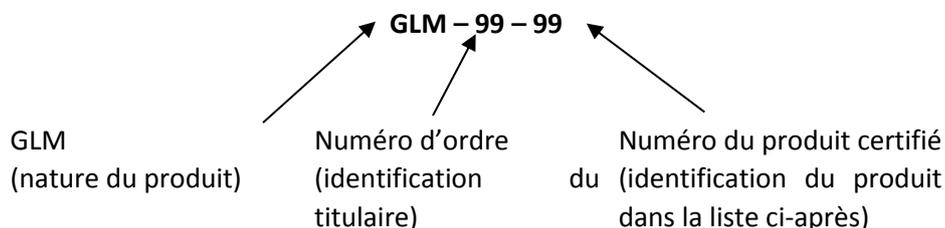
- **Cas particulier des plaquettes**

Les plaquettes doivent comporter le sigle du demandeur/titulaire et le logo NF (sans la mention « certifié par ASCQUER »).

Le sac ou la boîte des plaquettes doit comporter le sigle de la société et le marquage NF avec la mention « certifié par ASCQUER », la date de fabrication (période de fabrication), le numéro de lot de fabrication et le numéro d'admission.

Chaque produit certifié est identifié par un numéro d'admission inscrit sur le certificat NF et sur la fiche technique du produit en question.

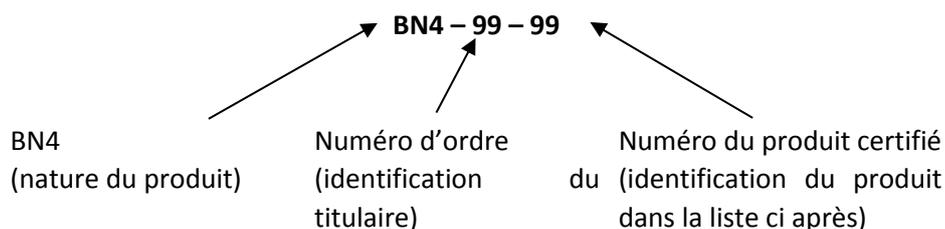
Numéro d'admission du produit GLM :



\* : En cas d'impossibilité technique dûment justifiée auprès de l'ASCQUER de marquer le logo du demandeur/titulaire, le logo NF et la classe de l'acier, il est autorisé de ne pas indiquer la classe de l'acier sur la vis mais elle doit être sur l'emballage. L'ASCQUER devra en être informé préalablement.

Produit à certifier	Numéro d'admission
éléments de glissement de profil A,	GLM - 99 - 01
éléments de glissement de profil B	GLM - 99 - 02
supports standard profilés - C.100	GLM - 99 - 03
supports standard profilés - C.125	GLM - 99 - 04
supports standard C.100 sur platine	GLM - 99 - 05
supports standard C.125 sur platine	GLM - 99 - 06
supports standard IPE 80 sur platine	GLM - 99 - 07
supports standard IPE 80	GLM - 99 - 08
supports fragilisés U.125 en alliage d'aluminium	GLM - 99 - 09
plaquettes de fixation	GLM - 99 - 10
entretoises de supports	GLM - 99 - 11
entretoises intermédiaires	GLM - 99 - 12
entretoises amovibles	GLM - 99 - 13
dispositifs d'écartement métalliques (écarteurs)	GLM - 99 - 14
écarteur amovible	GLM - 99 - 15
support démontable pour IPE 80	GLM - 99 - 16
support démontable C 100	GLM - 99 - 17
support IPE 80 abaissable	GLM - 99 - 18
support C100 abaissable	GLM - 99 - 19
boulons à tête ronde M 16 x 2-30 N - écrou Hh	GLM - 99 - 20
boulons à tête ronde M 16 x 2-40 N - écrou Hh	GLM - 99 - 21
boulons à tête ronde M 24 x 3-30 N - écrou H	GLM - 99 - 22
boulons à tête hexagonale M 16 x 2-40 N - écrou Hh	GLM - 99 - 23
boulons à tête hexagonale M 10 x 1,5-30 N - écrou H	GLM - 99 - 24
Elément de glissement amovible	GLM - 99 - 25

Numéro d'admission du produit BN4 :



Produit à certifier	Numéro d'admission
lisse inférieure 70x85x3,	BN4 – 99 - 01
lisse moyenne et supérieure 100x100x4.	BN4 – 99 - 02
support	BN4 – 99 - 03
pièce d'ancrage	BN4 – 99 - 04
Etriers	BN4 – 99 - 05
manchon de raccordement lisse 100x100	BN4 – 99 - 06
manchon de raccordement lisse 70x85	BN4 – 99 - 07
plaquettes	BN4 – 99 - 08
brides	BN4 – 99 - 10
plat de bridage	BN4 – 99 - 11
vis fusible H, M 22	BN4 – 99 - 12
vis fusible H, M 16	BN4 – 99 - 13
boulon J, M 16-130	BN4 – 99 - 14
boulon J, M 16-126	BN4 – 99 - 15
boulon J, M 16-90	BN4 – 99 - 16
boulon J, M 16-85	BN4 – 99 - 17
Etriers de dilatation	BN4 – 99 - 18
Manchons de dilatation	BN4 – 99 - 23
boulon J, M 16-120	BN4 – 99 - 24
boulon J, M 16-115	BN4 – 99 - 25

Outre les informations relatives au produit certifié, la fiche technique comportera un schéma positionnant le logo NF, le logo du demandeur/titulaire et l'emplacement du numéro de lot de fabrication.



La fiche technique n'est renouvelée qu'en cas de changement technique ou administratif.

## **7. NOTIFICATION DU CERTIFICAT NF ET FICHE TECHNIQUE ASSOCIEE**

Après réalisation des essais et de l'audit initial, un certificat de droit d'usage NF est délivré dont la validité est conditionnée par la conformité des résultats des contrôles annuels et de l'audit surveillance.

## **8. DIFFUSION DES INFORMATIONS RELATIVES AUX PRODUITS CERTIFIES**

La liste des produits certifiés pour chaque titulaire est affichée sur le site internet de l'ASCQUER. L'affichage du produit en ligne est le gage de la validité de la certification. Tout certificat faisant l'objet d'une suspension ou d'un retrait n'est plus affiché sur le site internet de l'ASCQUER.

**Famille de produits**

**ELEMENTS DE  
DISPOSITIFS DE RETENUE GENERIQUES**

**PARTIE 4 : FAIRE VIVRE LA CERTIFICATION**

## **1. CONTROLE DE FABRICATION PAR LE TITULAIRE**

Ce paragraphe a pour objet de décrire les modalités et la nature des contrôles des produits finis. Les produits finis certifiés doivent être conformes aux caractéristiques mentionnées dans les fiches techniques.

Outre les exigences générales formulées dans le Référentiel de Certification, le demandeur/titulaire doit effectuer les essais et contrôles définis dans la présente annexe.

L'annexe a pour objet de décrire les modalités et la nature des contrôles :

- du dimensionnement avant et après soudure;
- du procédé de soudage ;
- des procédés d'exécution ;
- du procédé de galvanisation.

### **Aspect et caractéristiques du matériau de base avant transformation**

<u>Nature du contrôle</u>	<u>Fréquence</u>
• conformité de la livraison	à réception de chaque livraison
• aspect de surface	en continu
• épaisseur et dimensions	1% des pièces
• caractéristiques mécaniques	1 sondage par 60 Tonnes (si certificat 3.1 non fourni par le sidérurgiste) <sup>4</sup>
• composition chimique	1 par coulée (si certificat 3.1 non fourni par le sidérurgiste) <sup>4</sup>

### **Caractéristiques géométriques du produit transformé**

<u>Nature du contrôle</u>	<u>Fréquence</u>
• contrôle visuel des rives	en continu
• contrôle visuel de la rectitude (éléments droits)	1% des pièces
• dimension et position des percements	1% des pièces
• contrôle dimensionnel	1% des pièces
• contrôle :	1% des pièces.
* des rayons de courbure,	
* de la longueur utile des éléments courbes,	
* des supports, entretoises, dispositifs d'écartement	

### **Soudure**

<u>Nature du contrôle</u>	<u>Fréquence</u>
• vérification des soudures	1% des pièces
• longueur des soudures	1% des pièces

---

<sup>4</sup> Essai réalisé dans le laboratoire du demandeur/titulaire en présence de l'auditeur ou dans un laboratoire accrédité selon la norme ISO 17025 par un organisme d'accréditation membre de l'EA ou ayant signé des accords dans le cadre de l'EA pour le programme d'essai concerné.

### **Qualité du revêtement (galvanisation)**

#### Nature du contrôle

- contrôle d'aspect
- contrôle non destructif de l'épaisseur

#### Fréquence

en continu  
2% des pièces (0,1% pour la boulonnerie)

Si nécessaire :

- contrôle de l'adhérence,
- contrôle destructif de l'épaisseur.

Les contrôles d'épaisseur sont effectués conformément à la norme NF EN ISO 1461.

## **2. SURVEILLANCE EXERCEE PAR L'ASCQUER**

Lors des audits de surveillance, ou lors de contrôles terrain (chez un revendeur, un client, sur chantier et, le cas échéant, l'importateur, le distributeur) les vérifications suivantes pourront être effectuées :

- contrôles géométriques,
- contrôles de galvanisation,
- contrôle des caractéristiques mécaniques,
- contrôle de la composition du métal.

Le titulaire de la marque NF est informé des prélèvements ainsi que des résultats des essais. Les actions nécessaires pour corriger les écarts relevés devront être impérativement prises avant l'expiration du droit d'usage, sans quoi le renouvellement des certificats NF concernés ne pourra être effectué.

Les essais sont effectués selon les méthodes d'essai établies à cet effet en se référant aux normes lorsqu'elles existent (cf. modes opératoires ASCQUER/CEREMA listé en partie 2)

**ANNEXES**

<b>LT01</b> FORMULE DE DEMANDE D'ADMISSION INITIALE DE DROIT D'USAGE DE LA MARQUE NF OU D'ADMISSION COMPLEMENTAIRE DE CE DROIT POUR UN NOUVEAU PRODUIT.....	24
<b>LT02A</b> FORMULE DE DEMANDE D'EXTENSION DU DROIT D'USAGE DE LA MARQUE NF POUR UN PRODUIT.....	26
<b>LT02B</b> FORMULE DE DEMANDE DE MAINTIEN DU DROIT D'USAGE DE LA MARQUE NF.....	27
<b>LT03</b> FORMULE DE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DU DROIT D'USAGE DE LA MARQUE NF.....	28
<b>FT03</b> FICHE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT LE DEMANDEUR/TITULAIRE.....	29
<b>FT04.2.1</b> DOSSIER PRODUIT.....	32
<b>FT05</b> FICHE CONTRAT DE SOUS TRAITANCE.....	34
<b>FT06</b> FICHE D'IDENTIFICATION DES RESPONSABILITES.....	36

**LT01**

**MARQUE NF - «ÉQUIPEMENTS de la ROUTE»**

**FORMULE DE DEMANDE**

**D'ADMISSION INITIALE DE DROIT D'USAGE DE LA MARQUE NF**

**OU D'ADMISSION COMPLEMENTAIRE DE CE DROIT POUR UN NOUVEAU PRODUIT**

*(à établir en deux exemplaires sur papier à en-tête du demandeur/titulaire)*

Monsieur le Délégué Général de l'ASCQUER  
58, Rue de l'Arcade  
75384 Paris CEDEX 08

Objet : **MARQUE NF - «ÉQUIPEMENTS DE LA ROUTE»**

**Demande d'admission initiale de droit d'usage de la marque NF ou d'admission  
complémentaire de ce droit pour un nouveau produit**

Monsieur le Délégué Général,

J'ai l'honneur de demander le droit d'usage de la marque NF - «Équipements de la Route» pour le(s)  
produit(s) suivant(s) (désignation du produit) :

-  
-  
-

fabriqué(s) dans l'entité de fabrication suivante :(dénomination sociale, adresse)

-  
-  
-

A cet effet, je déclare connaître et accepter les Règles Générales de la marque NF, les Règles de certification de la marque NF – Equipements de la Route ainsi que son annexe technique et m'engage à les respecter pendant toute la durée d'usage de la marque NF.

<OPTION>\* : J'habilite par ailleurs la société (dénomination sociale), (statut de la société), (siège social) représentée par Mr/Mme/Melle (nom du représentant légal) en qualité de mandataire à me représenter sur le territoire français pour toutes questions relatives à l'usage de la marque NF – Equipements de la Route. Je m'engage à signaler immédiatement à l'ASCQUER toute nouvelle désignation du mandataire ci-dessus désigné.

\* : Cette option est obligatoire en ce qui concerne les demandeur/titulaires hors E.E.E. Le représentant légal ainsi désigné est celui qui représente le demandeur/titulaire.

Je demande à ce propos que les frais qui sont à ma charge lui soient facturés directement. Elle en assurera le règlement pour mon compte et en mon nom dès réception des factures comme elle s'engage en acceptant la représentation.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Délégué Général, l'expression de ma considération distinguée.

**date et signature du représentant légal du demandeur**

*<OPTION> : Date et signature  
du représentant légal  
du demandeur/titulaire précédées de la  
mention manuscrite  
« Bon pour représentation ».*

*<OPTION> : Date et signature  
du mandataire dans l'EEE  
précédées de la mention  
manuscrite  
« Bon pour acceptation de la  
représentation »*

LT02A

**MARQUE NF - «ÉQUIPEMENTS de la ROUTE»**

**FORMULE DE DEMANDE D'EXTENSION DU DROIT D'USAGE DE LA MARQUE NF POUR UN PRODUIT**

*(à établir en deux exemplaires sur papier à en-tête du demandeur/titulaire)*

Monsieur le Délégué Général de l'ASCQUER  
58, Rue de l'Arcade  
75384 Paris CEDEX 08

Objet : **MARQUE NF - «ÉQUIPEMENTS DE LA ROUTE»**

**Demande d'extension du droit d'usage de la marque NF pour un produit modifié**

Monsieur le Délégué Général,

En tant que titulaire d'un droit d'usage de la marque NF - «Equipements de la route» pour le produit de ma fabrication sous les références suivantes :

- désignation *du (des)* produits :.....
- entité de fabrication (*dénomination sociale, adresse*) :.....
- droit d'usage accordé le (*date*) et portant le numéro :.....

J'ai l'honneur de demander le droit d'usage de la marque NF pour du (des) produit(s) de ma fabrication dérivant du (des) produit(s) certifiés NF par les modifications suivantes : (*exposé des modifications*).

Ce (ces) produit(s) remplace le(s) produit(s) certifiés NF :

NON (1)

OUI (1)

Je déclare que le produit faisant l'objet de la présente demande est, pour les autres caractéristiques, strictement conforme au produit certifié NF et fabriqué dans les mêmes conditions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Délégué Général, l'expression de mes sentiments distingués.

***Date et signature du représentant légal  
du demandeur/titulaire***

***Date et signature  
du mandataire dans l'EEE***

(1) : *rayer la mention inutile*

(2) *Ne concerne que les demandeurs/ titulaires situés hors l'E.E.E*

LT03

**MARQUE NF - «ÉQUIPEMENTS de la ROUTE»**

**FORMULE DE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DU DROIT D'USAGE DE LA MARQUE NF**

*(à établir sur papier à en-tête du demandeur/titulaire)*

Monsieur le Délégué Général de l'ASCQUER  
58, Rue de l'Arcade  
75384 Paris CEDEX 08

Objet : **MARQUE NF - «ÉQUIPEMENTS DE LA ROUTE»**

**Demande de renouvellement du droit d'usage de la marque NF**

Monsieur le Délégué Général,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir m'adresser l'attestation de droit d'usage de la marque NF - «Équipements de la Route» pour l'année \_\_\_\_\_ concernant les produit(s) de ma fabrication du (des) produit(s) déjà identifié(s) de la manière suivante lors de ma demande d'admission :

DESIGNATION DU (DES) PRODUIT(S) :

DROIT(S) D'USAGE DE LA MARQUE NF POUR CE(S) PRODUIT(S) ACCORDE(S) LE :

ET PORTANT LE(S) NUMERO(S)

ENTITE(S) DE FABRICATION

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Délégué Général, l'expression de mes sentiments distingués.

***Date et signature du représentant légal  
du demandeur/titulaire***

***Date et signature  
du mandataire dans l'EEE***

FT03

**MARQUE NF - «ÉQUIPEMENTS de la ROUTE»**

**FICHE de RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT LE DEMANDEUR/TITULAIRE**

**DEMANDEUR/TITULAIRE**

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopie : \_\_\_\_\_

SIRET (1) : \_\_\_\_\_ Code NAF (1) : \_\_\_\_\_

Nom du représentant légal (2) : \_\_\_\_\_

Nom et qualité du correspondant (si différent) : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Système qualité certifié ISO 9001 version 2008 (3) :  oui  non

**ENTITE DE FABRICATION (si différent du demandeur/titulaire)**

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopie : \_\_\_\_\_

SIRET (1) : \_\_\_\_\_ Code NAF (1) : \_\_\_\_\_

Nom du représentant légal (2) : \_\_\_\_\_

Nom et qualité du correspondant (si différent) : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Système qualité certifié ISO 9001 version 2008 (3) :  oui  non

**MANDATAIRE (si demandé)**

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopie : \_\_\_\_\_

SIRET (1) : \_\_\_\_\_ Code NAF (1) : \_\_\_\_\_

Nom du représentant légal (2) : \_\_\_\_\_

Nom et qualité du correspondant (si différent) : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

**ELEMENT(S) NON FABRIQUES PAR LE DEMANDEUR**

Elément (produit fini ou semi-fini)	Désignation (le cas échéant)	Nom du fabricant	Spécification (Norme et/ou plan, etc.)

**SOUS-TRAITANT(S)**

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopie : \_\_\_\_\_

SIRET (1) : \_\_\_\_\_ Code NAF (1) : \_\_\_\_\_

Nom du représentant légal (2) : \_\_\_\_\_

Nom et qualité du correspondant (si différent) : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Nature de la sous traitance : \_\_\_\_\_

Système qualité certifié ISO 9001 version 2008 (3) :  oui  non

(1) Uniquement pour les entreprises françaises

(2) Le représentant légal est la personne juridiquement responsable du demandeur/titulaire

(3) joindre un certificat valide.

**FT04.1**

**APPLICATION NF - «ÉQUIPEMENTS de la ROUTE»**

**DOSSIER PRODUIT**

Cocher les éléments pour lesquels le droit d'usage est demandé.

**GLISSIERES DE SECURITE EN ACIER DE TYPE A ET B**

**Eléments de glissement**

- éléments standard de glissement de profil A (fig.1a et 2a)
- éléments standard de glissement de profil B (fig.1b et 2b)
- éléments de glissement amovible (fig. 3a et 3b)

N-B: Les figures citées sont celles de la norme NF P 98 411

**Supports et accessoires**

- supports standard profilés - C.100 et C.125 (fig.2)
- supports standard laminés - IPE.80 (fig.3)
- supports standard C.100, C.125 (fig.4) sur platine
- supports standard IPE. 80 sur platine (fig.4)
- supports fragilisés U.125 en alliage d'aluminium (fig10)
- plaquettes de fixation
- entretoises de supports et intermédiaires (fig.12)
- entretoises amovibles de support (fig 19)
- dispositifs d'écartement métalliques (écarteurs) (fig.11)
- écarteur amovible (fig.18)
- support démontable pour IPE 80 (fig.14)
- support démontable C 100 (fig.15)
- support IPE 80 abaissable (fig. 16)
- support C100 abaissable (fig.17)

N-B: Les figures citées sont celles de la norme NF P 98 412

**Boulonnerie**

- boulons à tête ronde M 16 x 2-30 N - écrou Hh
- M 16 x 2-40 N - écrou Hh
- M 24 x 3-30 N - écrou H
- boulons à tête hexagonale M 16 x 2-40 N - écrou Hh
- M 10 x 1,5-30 N - écrou H

FT04.2

**APPLICATION NF - «ÉQUIPEMENTS de la ROUTE»**

**DOSSIER PRODUIT**

Cocher les éléments pour lesquels le droit d'usage est demandé.

**BARRIERES DE SECURITE EN ACIER BN4**

**Eléments de glissement**

- |  |                          |
|--|--------------------------|
| lisse inférieure 70x85x3 (fig.22)              | <input type="checkbox"/> |
| lisse moyenne et supérieure 100x100x4 (fig.22) | <input type="checkbox"/> |

**Supports et accessoires**

- |  |                          |
|--|--------------------------|
| support (fig.21) et pièce d'ancrage (fig.26)   | <input type="checkbox"/> |
| étriers (fig.25 a)                             | <input type="checkbox"/> |
| étriers de dilatation (fig.25 c)               | <input type="checkbox"/> |
| manchon de raccordement lisse 100x100 (fig.23) | <input type="checkbox"/> |
| manchon de raccordement lisse 70x85 (fig.23)   | <input type="checkbox"/> |
| manchon de dilatation (fig.24)                 | <input type="checkbox"/> |
| plaquettes (fig.46)                            | <input type="checkbox"/> |
| brides (fig.28)                                | <input type="checkbox"/> |
| plat de bridage (fig.34)                       | <input type="checkbox"/> |

N-B: Les figures citées sont celles de la norme XP P 98 421

**Boulonnerie**

- |                        |                          |
|------------------------|--------------------------|
| vis fusible H, M 22-80 | <input type="checkbox"/> |
| vis fusible H, M 16-60 | <input type="checkbox"/> |
| boulon J, M 16-130     | <input type="checkbox"/> |
| boulon J, M 16-126     | <input type="checkbox"/> |
| boulon J, M 16-120     | <input type="checkbox"/> |
| boulon J, M 16-115     | <input type="checkbox"/> |
| boulon J, M 16-90      | <input type="checkbox"/> |
| boulon J, M 16-85      | <input type="checkbox"/> |

FT05

**APPLICATION NF - «ÉQUIPEMENTS de la ROUTE»**

**FICHE CONTRAT DE SOUS TRAITANCE**

*Cette fiche est prévue pour aider à définir les liens contractuels qui existent entre le demandeur/titulaire et les différents sous traitants auxquels il sous traite une (des) étape(s) citée(s) dans les définitions.*

*La fiche doit être actualisée lors de toute évolution des contrats et changement de sous traitant et transmise à l'ASCQUER.*

*Une fiche doit être établie pour chaque sous traitant et pour chacune (des) étape(s) citées dans les définitions.*

Demandeur/titulaire :

Sous traitant :

**Identification de la prestation :**

Fabrication	<input type="checkbox"/>
Contrôle qualité	<input type="checkbox"/>
Marquage	<input type="checkbox"/>
Conditionnement	<input type="checkbox"/>
Commercialisation	<input type="checkbox"/>

**Exigences minimales devant apparaître dans le contrat :**

- l'engagement du sous traitant à respecter les exigences des règles de certification de l'application NF – Equipements de la Route,
- les modalités de gestion des réclamations,
- les modalités d'information au demandeur/titulaire relative à toute modification de l'objet de la sous traitance,
- la définition des rôles exacts de chaque partie,
- l'engagement du sous traitant à informer le demandeur/titulaire de toute évolution de son système de management de la qualité et notamment de l'informer des non conformités lors des contrôles internes ou audits externes,
- les dispositions prises par le demandeur/titulaire pour assurer la maîtrise de son sous traitant,
- l'engagement du demandeur/titulaire à être représenté lors des audits d'admission ou de suivi de la certification NF.

**Documents devant être fournis :**

- une copie du contrat en langue française

Date de l'élaboration de cette fiche :

Visa :

Date des modifications 1 :

objets de la modification :

2 :

3 :

***Date et signature du représentant légal  
du demandeur/titulaire***

***Date et signature  
du sous traitant***

FT06

**APPLICATION NF - «ÉQUIPEMENTS de la ROUTE»**

**FICHE D'IDENTIFICATION DES RESPONSABILITES DU MANDATAIRE**

*Une fiche est prévue pour définir les liens contractuels qui existent entre le demandeur/titulaire et le mandataire.*

*La fiche doit être actualisée lors de toute évolution des contrats et changement de mandataire et transmise à l'ASCQUER*

Demandeur/titulaire :

Mandataire :

**Identification de la prestation :**

Interlocuteur de l'ASCQUER	<input type="checkbox"/>
Aspects financiers	<input type="checkbox"/>
Réclamations	<input type="checkbox"/>

**Exigences minimales devant apparaître dans le contrat :**

- l'engagement du mandataire à respecter les exigences des règles de certification de l'application NF – Equipements de la Route,
- les modalités de gestion des réclamations,
- la formalisation dans le manuel qualité du demandeur/titulaire,
- assurer au demandeur/titulaire la traçabilité des produits marqués NF de la réception à la commercialisation.

**Numéro de contrat :**

**Documents devant être fournis :**

- une copie du contrat en langue française

Date de l'élaboration de cette fiche :

Visa :

Date des modifications 1 :                      objets de la modification :

2 :

3 :

***Date et signature du représentant légal  
du demandeur/titulaire***

***Date et signature  
du mandataire dans l'EE***